

Droit de parole

Les luttes populaires au centre-ville de Québec > Volume 43, Numéro 5 > Juin 2016 > droitdeparole.org



Comme nous le rappelait le maraîcher, M. Bégin (à droite sur la photo), le Fédéral a cédé le terrain actuel du marché à la Ville, à condition qu'il soit utilisé pour un marché public ou un jardin floral.

PHOTO MARC BOUTIN

Marché du Vieux-Port

Depuis plus d'un an, on se mobilise pour son maintien au Bassin Louise

Dossier p. 3

De nouveaux défis s'annoncent, devenez ami.e.s de *Droit de parole* et soutenez une presse libre et autonome p. 2

Enjeux légaux autour du droit de manifester : entrevue de Stuart Edwards avec André Bérubé p. 4

Contre le projet de pipeline de TransCanada : retour sur le Forum citoyen de STOP-Oléoduc Île d'Orléans p. 5

Le Marché du Vieux-Port : si Régis Labeaume voulait tuer le centre-ville, il ne s'y prendrait pas autrement p. 6

Des nouvelles de Droit de parole

Par Pierre Mouterde

Coups annoncés à *Droit de parole*, les voilà cette fois-ci mises en application : le journal verra sa subvention d'environ 35 000 \$ par année provenant du Ministère de la culture et des communications réduite à 25 000 \$ en moyenne dès septembre prochain et cela pendant les 3 prochaines années, puis ramenée – selon les normes en vigueur appliquées désormais à tous les journaux communautaires – à un maigre 15 000 \$ par année à partir de 2020.

Pourtant, signe des temps, au même moment *Droit de parole* recevait une subvention de 14 000 \$ pour améliorer et mettre à jour son site internet. On le voit, comme tous les médias écrits, *Droit de parole* se voit placé devant de nouveaux défis liés à d'importants changements technologiques, sociaux et politiques; défis qui pourraient à terme mettre en cause son existence même.

Ses équipes d'administration et de rédaction n'en continuent pas moins à vouloir faire vivre coûte coûte *Droit de parole*, dont l'utilité au regard de l'actualité de la ville de Québec, s'avère chaque jour plus patente. N'y-a-t-il pas de plus en plus de groupes de la ville de Québec, de comités de citoyens, d'individus mécontents ou découragés par la gestion autocratique du maire Labeaume et qui ont besoin d'un média pour se faire entendre haut et fort, pour renverser la tendance ?

Combiner information hebdomadaire et mensuelle

Aussi *Droit de parole* a décidé d'aller de l'avant et de prendre le taureau par les cornes en saisissant cette occasion difficile pour faire peau neuve et prendre un nouveau départ. Comme nous l'expliquions déjà dans le numéro d'avril, *Droit de parole* va tenter à partir de septembre de

combiner information hebdomadaire (publiée sur son nouveau site web entièrement re-configuré droitdeparole.org), avec une information mensuelle plus substantielle prenant la forme d'enquêtes et de dossiers qui seront publiés sous forme papier et selon un graphisme amélioré.

Il reste que – dans le contexte des coupes qui nous sont imposées – ces changements ne seront pas faciles à mener et exigent une transformation de nos manières de faire, impliquant non seulement un recours plus important à la publicité et à des soutiens financiers extérieurs, mais encore un élargissement et renouvellement de nos équipes de soutien, d'administration et de rédaction.

C'est en ce sens que nous faisons aujourd'hui appel à vous. Car tout ceci ne pourra se faire sans vous.

Nous avons besoin de vous

Les réponses que nous avons reçues à notre petit questionnaire du mois d'avril le montrent sans équivoque. Nous savons que *Droit de parole* a beaucoup de lecteurs et lectrices fidèles. Nous savons qu'il y a dans les quartiers centraux de la ville de Québec, une multitude de gens qui aspirent à ne pas recevoir qu'une information *mainstream* aux seules couleurs de Québecor, qui souffrent d'un manque de diversité ou de visions alternatives, et ne se résolvent pas à voir les médias d'information se transformer en de vulgaires cahiers publicitaires.

Nous savons qu'il y a des commerces, des entreprises qui regardent *Droit de parole* d'un oeil sympathique et pourraient y faire connaître leurs affaires de manière bien soutenue. Nous savons enfin qu'il y en a beaucoup qui croient aux vertus d'une presse libre et indépendante et sont prêts à mettre la main à la pâte pour aider *Droit de parole*.

En somme, nous savons que *Droit de parole* a beaucoup d'amis et que c'est avec leur aide que *Droit de parole* pourra continuer à vivre. Alors merci d'avance pour votre appui !

100 amis à 100 \$

Devenez ami.e.s de Droit de parole

Pour faire face aux défis qui sont les siens aujourd'hui, *Droit de parole* doit pouvoir compter sur un groupe de personnes qui soient prêtes à s'impliquer au journal.

Pour amortir les compressions à venir, pour pallier les baisses de revenus de la publicité gouvernementale, pour nous permettre de mener à bien notre projet de renouvellement, de « nouveau départ » sur le web, nous avons besoin d'un fonds de réserve d'au moins 10 000 \$.

Pour constituer ce fonds, nous sommes à la recherche de 100 personnes pouvant chacune donner 100 \$ à *Droit de parole* et devenir les Ami.e.s de *Droit de parole*. Ces personnes qui croient à la nécessité à Québec d'une presse libre et indépendante soucieuse de se faire l'écho des aspirations de ceux et celles que les pouvoirs de la ville tendent invariablement à oublier, et à faire taire. Des personnes qui pensent que la diversité de l'information et l'existence de visions sociales alternatives sont des richesses qui ne doivent pas être perdues, et qui savent qu'il n'y a pas de démocratie sans presse libre et critique, donc sans que *Droit de parole* existe. Des personnes qui aiment *Droit de parole* et veulent l'aider.

L'équipe de *Droit de parole*Parce que je ne veux pas que *Droit de parole* ferme

ses portes. Parce que je sais qu'il n'y a pas de

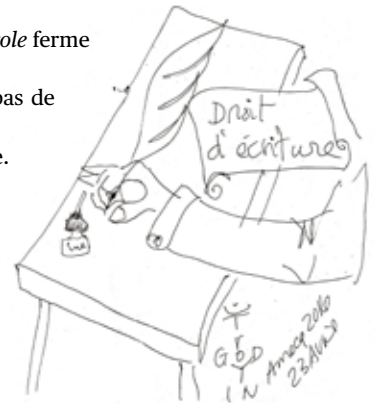
démocratie sans presse libre et alternative.

Je _____

deviens ami.e de *Droit de parole*

et accompagne cet envoi d'un

chèque de 100 \$.



Lettres d'opinion

Qui appuie vraiment le projet de loi 70 ?

La liste des gens qui s'opposent à Objectif Emploi est plutôt longue et les appuis sont de taille: les groupes communautaires qui travaillent de près ou de loin avec les personnes assistées sociales, les groupes en employabilité qui devront gérer l'insertion sur le marché du travail, le Syndicat de la Fonction publique du Québec

(SFPO) qui représente les agentEs d'aide sociale, la Protectrice du citoyen, la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, les députéEs de l'opposition, le Barreau du Québec, plusieurs syndicats, les professeurEs et les chargéEs de cours universitaires, 750 signataires d'une pétition à l'Assemblée nationale, les

personnes assistées sociales qui doivent déjà jongler avec un budget de crève-faim et dernièrement, plusieurs personnalités publiques ont ajouté leur voix contre ce projet de loi déjà voué à l'échec.

Nous sommes plusieurs citoyenNEs ayant à cœur la justice sociale et l'égalité des chances qui revendiquent une

meilleure répartition des richesses. Parce que 623 \$ par mois, ça ne se coupe juste pas. Non au projet de loi 70!

Monsieur Blais, outre les libéraux, dites-nous: qui appuie vraiment le projet de loi 70 ?

Mélanie Leblanc, militante féministe, Lévis

La dignité ou PL-70

Monsieur Blais, malgré vos titres universitaires, vous faites de l'aveuglement volontaire dans le cadre du projet de loi 70, touchant l'aide sociale et emploi Québec. Vous omettez la réalité pour vous conforter dans vos préjugés.

Au début mai, les groupes de défense de droit des personnes assistées sociales

sont allés à la rencontre des personnes dans les banques alimentaires, dans les HLM, dans leurs milieux de vie pour savoir ce qu'est, dans leurs mots, la dignité. Voici leurs réponses:

Pour moi la dignité c'est...

«le droit au mieux être», «respecter les

limites de chacun/unes», «manger trois fois par jour», «de la fierté», «la justice sociale pour tout le monde», «de toujours avoir le choix», «avoir un logement décent, selon mon budget», «le partage équitable de la richesse!», «ne pas être insulté», «... pas les libéraux», «vivre sans restriction. Parce qu'à l'aide sociale,

il faut toujours se priver», «me regarder dans le miroir et voir quelqu'un d'important», «vivre sans subir de préjugés».

Le verdict est unanime! Monsieur Blais, votre projet de loi est un déni de dignité.

Marielle Bouchard, militante salariée à ROSE du Nord

Droit de parole

266, rue Saint-Vallier Ouest
Québec (Québec) G1K 1K2
418-648-8043
info@droitdeparole.org

droitdeparole.org
Retrouvez *Droit de parole*
sur Facebook

Droit de parole a comme objectif de favoriser la circulation de l'information qui concerne l'amélioration des conditions de vie et de travail des classes populaires, ainsi que les luttes contre toutes formes de discrimination, d'oppression et d'exploitation. *Droit de Parole* n'est lié à aucun

groupe ou parti politique. L'équipe de Communications Basse-ville est responsable du contenu rédactionnel du journal. Les opinions exprimées n'engagent que leurs auteurEs. *Droit de parole* bénéficie de l'appui du ministère de la Culture et des Communications du Québec.

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale d'Ottawa, Bibliothèque Nationale du Québec
ISSN 0315-9574
Courrier de 2^e classe
N° 40012747
Tirage: 12 000 exemplaires
Distribués porte à porte dans les quartiers du centre-ville.
Disponible en présentoirs

Équipe du journal:
Francine Bordeleau, Marc Boutin, Pierre Mouterde, Lynda Forgues, Réal Michaud, Yorik Godin, Robert Lapointe, Simon M. Leclerc, Richard Amiot
Coordination: Nathalie Côté
Collaboration spéciale:
Les AmiEs de la Terre de Québec, Michaël Lachance, Malcolm Reid,

Nathalie Roy, Maximilien Nolet, Nicole Moreau, Stuart Edwards, Jean-Pierre Guay, Donald Kellough
Révision: Lynda Forgues, Maximilien Nolet
Illustrations:
Marc Boutin, Patricia Bufe, Yorik Godin
Photos:
Marc Boutin, Pierrette Bouchard

Design: Martin Charest
Webmestre: La collective Nalyn
Imprimeur: Les travailleurs syndiqués de Hebdo-Litho



Plaidoyer pour le Marché du Vieux-Port

Par **Nathalie Roy**

Nous venons de vivre, au Québec, la Semaine de la municipalité. Cette grande fête du milieu municipal avait lieu du 29 mai au 4 juin; elle visait à faire découvrir aux citoyens et aux citoyens l'étendue des services de proximité. Au même moment, à Québec, un profond désaccord se creusait entre l'administration municipale et la population, concernant la survie du marché du Vieux-Port. Une pétition de plus de 10 000 signatures a d'ailleurs été déposée le 6 juin dernier, au Conseil municipal, pour exiger le maintien du marché sur son site actuel, au cœur du Vieux-Québec.

À cause de la valeur emblématique de ce marché public, pour un Vieux-Québec qui n'a plus d'épicerie digne de ce nom, l'occasion m'a semblée tout indiquée pour expliquer aux élus les multiples avantages que représente la disponibilité d'un marché comme celui du Vieux-Port, dans le périmètre du Vieux-Québec. Le Vieux-Québec est le quartier de ses quelque 4800 habitants et des milliers de gens qui le fréquentent quotidiennement ou occasionnellement.

Le marché du Vieux-Port, que nous pouvons rejoindre à pied de tout point du Vieux-Québec, nous est essentiel pour nous approvisionner en fruits et légumes frais, cultivés localement, en poissons et crustacés pêchés la veille dans le St-Laurent, ou en délicatesses comme la liqueur de cassis de l'Île d'Orléans ou le sirop d'érable de l'Ange-Gardien, par exemple. Les producteurs des

environs sont heureux de pouvoir atteindre le point de vente en quelques minutes!

Le marché est un centre d'attraction: les travailleuses et les travailleurs du centre-ville s'y rendent pour faire leurs emplettes en produits frais, de même que les chefs des grands restaurants de Québec, et les créateurs de loisir y déploient leur industrie. Rappelons-nous la jeune entreprise qu'était le Cirque du Soleil. C'est à côté du marché qu'elle avait érigé son premier chapiteau! C'était au début des années 1980.

C'est aussi un point de rencontre pour les promeneurs, piétons ou cyclistes qui aiment se restaurer dans les Halles ou, mieux encore, pique-niquer au bord de l'eau, sur la

terrasse qui surplombe le Bassin Louise.

Ce ne sont là que quelques-unes des activités que les citoyens de Québec pratiquent depuis des décennies sur le terrain public tant convoité. Alors, face à un Conseil municipal qui aurait déjà mis fin à l'aventure du Marché du Vieux-Port, si une condition accompagnant la transaction ne limitait pas les utilisations de ce terrain qui fut cédé à la Ville de Québec, je pose une question: pourquoi fermer, ne serait-ce qu'en partie, un marché qui ravit ses clients et ses vendeurs?

Si c'est pour attirer la clientèle quatre ou cinq kilomètres plus loin, vers un éventuel marché de 100 000 pieds carrés que le

Conseil municipal imagine construit à côté de l'amphithéâtre Vidéotron et du futur terminus d'autobus, c'est un mauvais pari.

Récapitulons: situé au milieu d'un quartier densément peuplé, le marché du Vieux-Port est accessible à pied pour une bonne part de sa clientèle. De plus, son emplacement géographique fait qu'il permet la consommation de produits locaux en toute saison. Ensuite, la rénovation d'un bâtiment est possible à un coût largement inférieur à celui d'une construction neuve. Voilà trois aspects du projet qui servent principes du développement durable et qui militent en faveur de la protection de notre marché.



ILLUSTRATION MARC BOUTIN.

La mobilisation en faveur du Marché du Vieux-Port continue

Par **Nicole Moreau**

En tant que citoyenne de la ville de Québec, j'ai assisté, le 17 mai, à l'événement organisé en faveur du maintien du Marché du Vieux-Port dans son emplacement. Celui-ci s'est tenu lors d'un « 5 à 7 » au bistro Le Véravin de la rue Saint-Paul. Il réunissait plus d'une centaine de personnes dont un bon nombre de commerçants, des représentants de bureaux de professionnels et, bien sûr, des citoyens du quartier même et des quartiers environnants.

Des condos au Bassin Louise

Cette rencontre a permis d'aborder bien des questions au sujet du Marché du Vieux-Port et de la décision du maire Labeaume de le déménager à Expo Cité, ce qui mènerait à la fin de ses opérations actuelles. Il faut également souligner que ce déménagement peut être vu en lien étroit avec le projet du Port de Québec de favoriser un développement immobilier au Bassin Louise. On se rappellera que celui-ci comporte aussi bien un hôtel que des condos de luxe, ce qui limitera, voire éliminera, la possibilité d'accès au fleuve pour la baignade.

Un très Grand Marché

Les gens se demandent comment une telle décision a pu être prise et sur quelle base elle l'a été. Un commerçant a évoqué le fait que le « Grand Marché » rêvé par monsieur Labeaume sera de très grande

dimension, 100 000 pieds carrés, pour une agglomération qui compte environ 500 000 personnes, alors que le marché public de Toronto a une superficie de 45 000 pieds carrés pour une population dix fois plus importante que celle de Québec.

Ce n'est pas sans soulever la question de l'étude de marché visant à cerner l'ampleur de ce « Grand Marché ». Si on compare avec le marché Jean-Talon, un des plus connus de Montréal, où il y a entre 50 et 60 kiosques qui fonctionnent en même temps, alors que ce nombre est estimé à 100 kiosques pour le Grand Marché prévu, ça soulève aussi la question de la clientèle et des producteurs devant fournir à la demande de cette organisation

La question du prix demandé aux gens qui loueront des kiosques est aussi primordiale. Quand on pense que dans des halles, ça tourne autour de 60\$ le pied carré, se trouver au Grand Marché pourrait coûter cher aux producteurs, ce qui les amènerait à fixer le prix de leurs produits en conséquence.

Impacts sur les petits commerçants et les touristes

Personne ne pense que les touristes, fort nombreux au Marché du Vieux-Port présentement, suivront et se rendront à ce Grand Marché, diminuant d'autant sérieusement le chiffre d'affaires réalisé. Plusieurs s'interrogent en conséquence sur la viabilité même de ce projet.

Quels seraient les impacts de ce « Grand Marché » sur les commerçants établis à proximité? Cette question est d'autant plus pertinente que ce Grand Marché

sera constitué grâce à des fonds publics, puisque c'est d'abord un projet de la Ville de Québec utilisant des taxes de tous les citoyens de Québec pour l'établir.

Certains soulèvent la question de la concurrence déloyale à l'égard des commerçants dans les environs du Grand Marché qui n'auront pas profité d'avantages similaires. Certains rappellent que les commerces de proximité, très importants pour la qualité de vie de tous les citoyens, ont souvent une santé financière fragile, la perte d'une partie de leur clientèle, même minime, entre 5 et 10%, pouvant en amener plusieurs à fermer leurs portes. Est-ce que tous, aussi bien les commerçants du Marché du Vieux-Port déménagés au « Grand Marché » que les commerçants des quartiers voisins, n'y seraient pas perdants?

Quels choix en matière d'aménagement?

Les personnes se questionnent également sur les choix de la Ville en matière d'aménagement. On rappelle que, dans la plupart des autres villes évoquées, les marchés publics se retrouvent dans un centre-ville, comme l'est le Marché du Vieux-Port à l'heure actuelle.

On se questionne aussi sur l'avenir du quartier et on se demande si la fermeture du Marché du Vieux-Port n'accélèrera pas la déperdition de la population dans ce quartier, alors que la Table de concertation du Vieux-Québec estime opportun, selon le communiqué du 17 mai, de se fixer un objectif d'accroître d'ici 2021, donc d'ici

5 ans, la population du Vieux-Québec de 500 résidents permanents.

Où est la cohérence de la Ville qui élimine, d'une part, d'importants services de proximité et qui, d'autre part, veut accroître la population du quartier? À croire que tout le discours sur l'importance du développement durable, sur la lutte aux changements climatiques, sur la question du contrôle des gaz à effets de serre avait échappé à la Ville qui semble favoriser un urbanisme encore basé, dans ce cas, sur l'accès à des services grâce à l'automobile, alors que le marché public devrait être accessible plus facilement par d'autres moyens dont le vélo - les pistes cyclables de Québec convergent toutes vers le Bassin Louise, ce réseau pourra être profondément transformé si le projet du Port se concrétisait.

Enfin, les personnes présentes estiment inéquitable que dans cette opération, un quartier perde des atouts importants pour que ceux-ci migrent vers un autre quartier. Est-ce que des procédures pourraient être initiées à l'encontre de cette décision de la Ville? Cette hypothèse est rapidement évoquée.

Retour sur le climat de peur à Québec

Le climat de peur à Québec a été souligné à plusieurs reprises pendant la rencontre; il faudrait comprendre que pour les personnes présentes, la responsabilité d'un élu, c'est d'écouter la diversité des points de vue et d'essayer de concilier le tout dans le respect des individus. Toutes les personnes présentes y sont parce qu'elles ont la ville de Québec à cœur.

OGM : marche pour exiger l'étiquetage

Par Jean-Pierre Guay

Le 21 mai dernier, se tint à Québec, Montréal, Sherbrooke, Saint-Georges et dans plus de 450 autres villes à travers le monde, la marche annuelle contre Monsanto. Cette année, l'objectif était de promouvoir la campagne « Exigez l'étiquetage » (etiqueta-geom.org) qui vise à ce que le Québec se dote d'un régime d'affichage des produits alimentaires contenant des organismes génétiquement modifiés (OGM) dont Monsanto est le principal promoteur mondial.

Monsanto vous connaissez?

Monsanto est une multinationale de la chimie et des semences, dont le ministre de l'agriculture Pierre Paradis déclarait qu'elle est « plus puissante que le gouvernement » à l'émission de Paul Arcand le 22 octobre 2015; Monsanto qui, dans le passé, a fourni de l'agent orange (dioxine) à l'armée américaine, qui fut ensuite pulvérisé au-dessus du Vietnam causant encore à ce jour des malformations congénitales; Monsanto qui vient d'être condamnée pour pollution au BPC et fait face à d'autres accusations à ce sujet; Monsanto qui a admis avoir corrompu des officiels de pays en développement, mais qui, de l'autre main, poursuit agressivement pour vol de brevet des fermiers des champs ont été contaminés par ses semences OGM.

Parlons des OGM

Les OGM sont le cheval de bataille actuel de Monsanto (qui avec DowDumont, BASF, Syngenta et Bayer contrôle 60% du marché mondial des semences). Elle en a fait miroiter toutes sortes de vertus: résistance à la sécheresse, aux

maladies, amélioration des qualités nutritives, hausse de la productivité, etc. mais dans les faits elle ne met en marché que des semences modifiées pour une seule caractéristique: la résistance à l'herbicide RoundUp, produit lui aussi par Monsanto.

Effets toxiques et données cachées

L'ingrédient actif du RoundUp est le glyphosate que les agriculteurs peuvent alors utiliser à profusion sans risque de faire mourir leurs cultures OGM; ces dernières vont néanmoins accumuler dans leurs tissus: feuilles, fruits, graines, etc. Le glyphosate agit en inhibant l'action d'un enzyme nécessaire à la synthèse de certains acides aminés. Le hic est que ce processus enzymatique a aussi cours dans notre microbiote intestinal (aussi connu

sous le nom de flore intestinale) qui lui n'a pas été modifié génétiquement pour résister à cette molécule... sa toxicité est débattue et Monsanto n'a jamais rendu publiques ses données brutes à ce sujet.

Des recherches indépendantes évoquent un lien possible entre glyphosate et cancer, maladie de Crohn, maladie de Parkinson, problèmes hormonaux, troubles neurologiques, anomalies congénitales, autisme et infertilité; bien sûr, ces liens ne sont actuellement pas prouvés, mais je vous recommande cette conférence <http://atquebec.org/2015/02/26/les-aliments-genetiquement-modifies-et-votre-sante-le-glyphosate/> qui expose les arguments en opposition à l'usage du glyphosate. Et quand on apprend par une étude de l'Université de Californie à San Francisco que le glyphosate est signi-

ficativement présent dans l'organisme de 93% de la population américaine...

Et si cela n'est pas assez, sachez que ce transgène se serait croisé avec des plantes apparentées, que d'autres plantes développeraient une résistance au glyphosate forçant à accroître les doses épandues et que finalement la contamination des sols et des cours d'eau s'accroît, le glyphosate étant une molécule très stable pouvant traverser plusieurs organismes avant de se dégrader.

Merci aux AmiEs de la Terre de Québec et à VigilanceOGM d'avoir organisé cette marche, merci aux quelques 300 personnes qui y ont participé, merci à l'orchestre de rue, qui permet d'exprimer nos frustrations de façon festive, rendez-vous l'an prochain! À moins que Monsanto fasse faillite... on peut rêver...



Des groupes citoyens revendiquent l'étiquetage des produits avec des OGM et demandent aux gouvernements de légiférer.

PHOTO COURTOISIE

Entrevue avec André Bérubé

Manifester, un droit dénié à Québec

Le 18 juin 2016 marque le quatrième anniversaire de l'article 19-2. En effet, c'est en 2012 que la Ville de Québec a ajouté de nouveaux articles à son Règlement sur la Paix et le Bon ordre afin de contrôler l'espace public dans la capitale, et de restreindre le droit de manifester. Quatre ans plus tard, alors même que l'article 500.1 du Code de la sécurité routière – très largement utilisé pour réprimer les manifestations en 2012 et 2013 – est définitivement invalidé en Cour, le juge Jacques Ouellet a décidé, pour sa part, de donner raison à la Ville de Québec sur la question de l'itinéraire. Stuart Edwards a rencontré, pour *Droit de parole*, André Bérubé à la Cour municipale de Sainte-Foy, le 18 mai 2016 pour plus de détails.

Par Stuart Edwards

Droit de parole: M. Bérubé, êtes-vous surpris du jugement?

André Bérubé: Oui. La quantité de documents fournis à la cour en appui à ma position était substantielle. Malgré cela, le juge Jacques Ouellet n'a aucunement tenu compte de plusieurs de ces documents comme le Rapport Ménard ou l'avis du Barreau du Québec en matière de remise d'itinéraire. Donc, oui, je suis surpris.

DDP: Êtes-vous déçu?

AB: Oui, je dois dire que je suis déçu. Je m'attendais à ce que le juge Ouellet fasse la part des choses en matière de remise d'itinéraire.

DDP: Est-ce qu'il y a des choses dans le jugement avec lesquelles vous n'êtes pas du tout d'accord?

AB: Oui, le juge Ouellet suit l'opinion du juge américain Antonin Scalia de la Cour suprême des États-Unis. Ce juge, récemment décédé, a

toujours eu des opinions d'extrême droite religieuse, prônant l'autoritarisme.

DDP: Est-ce qu'il y a des choses avec lesquelles vous êtes parfaitement d'accord?

AB: Il a constaté l'inconstitutionnalité du paragraphe 3. C'est au moins ça.

DDP: Est-ce qu'il y a des choses ridicules ou qui n'ont aucun sens?

AB: C'est insensé que le juge ait établi un lien entre la protection du public et le dévoilement de la tenue d'une manifestation. Se réunir pour exprimer quelque chose n'est pas, a priori, un geste dangereux.

DDP: Pourquoi le juge a-t-il scindé son analyse en deux parties?

AB: C'est parce que les paragraphes 1 et 3, c'était deux raisons différentes pour lesquelles une manifestation peut être déclarée illégale, et que les deux situations méritaient une analyse séparée.

DDP: Comptez-vous faire appel?

AB: Oui, monsieur!

Dans le texte ci-contre, les paragraphes 1 et 3 font référence aux trois conditions énoncées dans l'article 19.2; pour 1 et 2, l'exigence de fournir à la police la date, l'heure, le lieu et l'itinéraire, et de devoir les respecter à la lettre; pour 3, l'illégalité déclarée d'une manif à cause d'actes de violence et de vandalisme commis sur son parcours. Le jugement traite les par. 1 et 2 dans une analyse qui donne raison à la Ville, et il traite le par. 3 dans une deuxième analyse qui donne raison aux défendeurs, André Bérubé et Mikaël Dumas.

Article 19.2. du R.V.Q. 1091

Il est interdit à une personne de tenir ou de participer à une manifestation illégale sur le domaine public.

Une manifestation est illégale dès que l'une des situations suivantes prévaut:

1- la direction du Service de police de la Ville de Québec n'a pas été informée de l'heure et du lieu ou de l'itinéraire de la manifestation;

2- l'heure, le lieu, ou l'itinéraire de la manifestation dont a été informé le Service de police n'est pas respecté;

3- des actes de violence ou de vandalisme sont commis.

Forum citoyen de STOP-oléoduc Île d'Orléans

Des informations qui portent à agir

Par Donald Kellough

C'était par un après-midi brumeux, mais embaumé de pommiers en fleurs, que le groupe citoyen STOP oléoduc Île d'Orléans a rassemblé, le dimanche 29 mai dernier à Saint-Pierre, plus de 60 personnes à l'occasion de son forum « Énergie Est: impacts et enjeux ». Venus de l'île ou de la grande région de Québec, les participants ont profité de cet événement pour approfondir leur compréhension du dossier complexe de ce projet de pipeline et pour y puiser l'inspiration requise pour poursuivre la lutte contre l'exploitation des hydrocarbures de l'Ouest et leur transport au Québec, par bateau, par train et – évidemment – par oléoduc.

Ce que le BAPE a révélé

Le programme, robuste, comprenait quatre conférences aux optiques variées, suivies d'un panel de discussion assorti d'échanges avec le public. Pour commencer, Carole Dupuis, coordonnatrice générale et porte-parole du Regroupement Vigilance Hydrocarbures Québec, a dressé un portrait, d'une rare globalité, de la situation du Québec relativement au « maelström » pétrolier et gazier actuel - tant sur le plan environnemental et politique que sur celui, moins bien connu, de l'économie. Au passage, elle a relevé trois « surprises » révélées par les audiences du BAPE au sujet

d'Énergie Est, suspendues il y a près d'un mois: 1) une fois terminé, le pipeline devrait transporter du pétrole américain en plus du pétrole venant de l'Ouest canadien; 2) le tracé proposé aurait été conçu pour permettre un raccordement aux installations de Suncor dans l'est de Montréal; et 3) un projet de port pétrolier dans le Saint-Laurent serait toujours dans les cartons de TransCanada en dépit de l'abandon d'une installation de transbordement à Cacouna.

Toujours plus de wagons-citernes

Pour sa part, Émilien Pelletier, professeur en océanographie chimique à l'Institut des sciences de la mer de Rimouski (UQAR), a abordé les enjeux environnementaux du transport du pétrole vers l'est du Canada. « Le diable se cache dans les détails », dit-on de nos jours, comme en fait foi cet exemple tiré de sa conférence: une fois le port pétrolier de Belledune (NB) terminé, ce sera 240 wagons-citernes supplémentaires qui, chaque jour, sillonneront le Québec avec du pétrole de l'Ouest canadien et du Dakota du Nord; de ce fait, les trains traverseront la rivière Matapédia pas moins de cinq fois sur des ponts d'une certaine vétusté et qui n'ont jamais été conçus pour soutenir une charge si considérable.

Gérard Jean, maire de Lanoraie, a livré un vibrant témoignage concernant l'importance de la mobilisation citoyenne face à TransCanada. Plusieurs leçons ressortent de son récit des événements qui ont mené à l'adoption par le conseil municipal d'une résolution du refus « catégorique et



Forum Énergie Est: impacts et enjeux, à l'île d'Orléans le 29 mai dernier.

PHOTO PIERRETTE BOUCHARD

énergique» du passage de l'oléoduc sur le territoire de sa municipalité. En tout premier lieu, les citoyens doivent faire part de leurs préoccupations aux élus locaux et, au besoin, demander pourquoi ces derniers ne peuvent pas prendre position dans le dossier du pipeline Énergie Est.

Le rôle des groupes citoyens

Fort de ses 34 ans de lutte environnementale et d'éducation populaire, André Bélisle, président de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA), alternait habilement la rétrospective et la prospective. Citant des victoires dans les dossiers des pluies acides et du gaz de schiste, entre autres, monsieur Bélisle soulignait le rôle crucial joué par les citoyens dans l'issue des batailles

politiques aux allures de David contre Goliath. Les efforts de sensibilisation et de mobilisation des dernières décennies ont porté fruit, de telle sorte que la population a désormais les moyens d'assumer son rôle de garde-fou contre l'actuel projet pharaonique de TransCanada.

Par la richesse de leur analyse ou de leur témoignage, les conférenciers ont apporté des éclairages approfondis et complémentaires sur les risques et impacts prévisibles du projet du pipeline, tout en montrant de façon convaincante que le dernier mot dans ce dossier reviendra aux citoyens. À en juger par l'accueil enthousiaste que les diverses interventions ont reçu de la part des participants au forum, l'appel à la mobilisation a été très bien entendu!

Les Constructions Ensemble

Un fleuron du mouvement populaire

Par Marc Boutin

Une des originalités du quartier Saint-Sauveur est d'héberger depuis 1995 une des deux seules coopératives de construction au Québec. La coopérative de travail *Les Constructions Ensemble*, aujourd'hui située rue Franklin, est née il y a trente ans à Limoilou. L'entreprise, fondée par le groupe de ressources techniques (GRT) Action-Habitation, avait au départ comme mandat de mieux contrôler les coûts de chantier des projets de coopératives d'habitation afin de garder au plus bas le prix des loyers.

Après avoir oeuvré pendant un temps surtout avec des coopératives d'habitation, la coopérative de travail a offert ses services à tout le monde et est entrée de plein pied dans le monde très compétitif des entrepreneurs en construction.

Or une question se pose: quel avantage y a-t-il à faire affaire avec une coopérative de travail? *Droit de Parole* a interviewé Paul-Yvon Blanchette, membre fondateur des *Constructions Ensemble*.

Selon Paul-Yvon, celui qui exécute les travaux sur le chantier est copropriétaire de l'entreprise pour laquelle il travaille et donc, en tant que membre, responsable des succès ou des insuccès de celle-ci. Les profits ne vont pas à un patron, mais bien au fonds consolidé d'une entreprise dont le but est d'abord de lui assurer, ainsi qu'aux autres membres de sa coop, un emploi durable.

D'où l'importance pour l'exécutant de fournir un travail de qualité.

La coopérative respecte intégralement le décret de la construction. Les membres actifs sur les chantiers reçoivent donc un salaire qui équivaut à celui des compétiteurs avec lesquels ils soumissionnent.

Un autre avantage de la coop est son impact sur la vie des quartiers comme Saint-Sauveur et les autres quartiers urbains du centre-ville. 95% du travail des *Constructions Ensemble* s'est fait dans le domaine de la rénovation, le 5% restant dans la construction neuve. C'est dire, pour la coop de travail, toute l'importance accordée au stock de logements existant pour le maintenir en bon état.

En rénovation, 40% du budget va aux sous-traitants, 40% à la main d'oeuvre en menuiserie et le 20% restant aux matériaux. Dans la construction neuve, 60% du budget va aux sous-traitants, 15% à la main d'oeuvre en menuiserie et 25% aux matériaux. Ces chiffres montrent toute l'importance de la main d'oeuvre dans le domaine de la rénovation (40% du budget versus 15% pour le neuf), la remise en état de tout bâtiment devant s'effectuer après 25 ans ou 30 ans d'utilisation.

Depuis sa fondation en 1986, la coop de travail *Les Constructions Ensemble* est devenue un modèle d'enracinement dans son milieu, le centre-ville de Québec. Elle a fait affaire avec 50 coopératives d'habitation et 35 centres de la petite enfance (CPE) et travaille avec des sous-traitants du quartier comme Courant Alternatif (coop en électri-

ciété), Hughes Savard maçonnerie, Couvreplanchers Labrecque, etc.

Le dernier membre-fondateur encore actif dans cette coop, Paul-Yvon Blanchette, va bientôt prendre sa retraite. Militant de plusieurs causes depuis 1970, il a fait partie du premier comité de rédaction de *Droit de parole*, fut permanent du Comité de citoyens de Saint-Sauveur et a travaillé au GRT Action-habitation. Paul-Yvon aimerait que dans l'avenir les femmes participent plus aux différents aspects de la construction et que d'autres coopératives spécialisées voient le jour, par exemple en tirage de joints, plomberie, céramique, peinture.



Paul-Yvon Blanchette.

PHOTO MARC BOUTIN

Droit de parole

Soutenez votre journal : devenez membre !

Nom : _____
 Adresse : _____
 Téléphone : _____ Courriel : _____

L'ABONNEMENT DONNE DROIT À 9 NUMÉROS DE DROIT DE PAROLE

Abonnement individuel	20\$
Abonnement institutionnel	40\$
Abonnement de soutien	50\$

DEVENEZ MEMBRE ET IMPLIQUEZ-VOUS DANS LA VIE DÉMOCRATIQUE DU JOURNAL

Adhésion individuelle	10\$
Adhésion individuelle (à faible revenu)	5\$
Adhésion de groupes et organismes	25\$

Retournez le paiement en chèque ou mandat-poste à :

Journal Droit de parole – 266, St-Vallier Ouest, Québec (Québec) G1K 1K2
 418-648-8043 | info@droitdeparole.org | droitdeparole.org

Un roman de Cassie Bérard : *Qu'il est bon de se noyer*

Par Maximilien Nolet

Cassie Bérard a grandi à Donnacona, en banlieue de Québec. Elle signe avec *Qu'il est bon de se noyer*, son deuxième roman, aux Éditions Druide.

L'histoire se déroule à Asbestos, ville minière à moitié abandonnée de l'Estrie, décor parfait pour camper une histoire remplie de mystérieuses noyades, comme si la morosité entourant la mine avait gagné les habitants de la région. La narratrice s'y rend, elle qui a souvent visité la ville où vivait son père, afin de comprendre la vague de noyades qui sévit. Elle mène donc une enquête, qui ponctue le roman, et qui garde le lecteur en haleine.

Elle dédie l'œuvre à son grand-père, apprend-on en exergue, qui est mort d'avoir travaillé dans les mines d'Asbestos. Une mort causée par le cancer, par de l'eau dans les poumons, une noyade de l'intérieur, sorte de métaphore filée et reprise dans tout le roman.

De plus, elle met en scène les troubles sociaux qui agitent toute ville dépendante des ressources naturelles et de l'aide gouvernementale. Ses habitants, ceux qui sont restés dans la région, tous chômeurs forcés et bizouneurs patentés depuis que la mine a cessé ses activités, manifestent bruyamment leur mécontentement et tentent à tout prix de se faire entendre afin qu'on leur redonne leur emploi dans la mine.

Trace du monologue intérieur

Ce roman est bien écrit : Cassie Bérard manie bien le style narratif et entrelace avec brio narration omnisciente et dialogue intérieur, souligné dans le texte par l'italique. Cela peut être déconcertant au premier abord, en raison de la construction phrastique choquante qui en découle, mais le lecteur s'y fait après quelques pages et apprécie l'effet créé : celui d'une descente profonde dans la tête des personnages du roman, comme cet extrait le montre : « Les mains frappent le visage, le cou, sous les doigts, le poids sur la gorge, mais toujours à travers l'étouffement se fauillent les rires, aigus et saccadés, et j'ai dû saisir mon père à bras-le-corps pour l'empêcher d'étrangler ton ami, s'insinuent

les blasphèmes, et j'ai dû enfermer mon père dans une pièce au sous-sol, et il s'est mis à donner des coups de poing partout, et pendant ce temps-là Jasmin s'enfuit [...] ».

À sa lecture, nous pourrions être tentés de comparer l'œuvre à André Langevin et Poussière sur la ville, roman où la poussière d'amiante règne et où la ville est presque un personnage à lui seul, ici Macklin (Thetford Mines), et ce, même si le roman de Cassie Bérard ne s'apparente pas au courant du roman psychologique auquel Langevin appartenait de plein droit.

Quoi qu'il en soit, le suspense du roman est très efficace et le fait de camper son histoire à Asbestos, ville peu représentée dans l'art au Québec, rend l'œuvre unique et intéressante.

GARDEZ VOS MEILLEURS MOMENTS AU CHAUD.

Profitez confortablement de chaque moment en choisissant des fenêtres et portes-fenêtres certifiées ENERGY STAR®. Leur haut rendement énergétique vous permet d'éviter les pertes de chaleur et d'économiser jusqu'à 10% sur vos coûts de chauffage.

Pour en savoir plus, visionnez nos capsules vidéo.
hydroquebec.com/residentiel/fenestres

MIEUX CONSOMMER



La démocratie fout le camp... Labeaume se pète les bretelles

Par Marc Boutin

Labeaume voudrait tuer le centre-ville qu'il n'agirait pas autrement. Il voudrait se venger du centre-ville, puisqu'il n'y est pas populaire, qu'il n'agirait pas autrement.

Fermetures ou déménagements annoncés du Marché du Vieux-Port, de l'Hôtel-Dieu de Québec, de la Centrale de police, démolition du Centre Durocher et, sundae sur la cerise, démantèlement d'un des piliers de la démocratie locale, le droit au référendum. Le référendum, c'est important en milieu urbain, c'est au centre-ville qu'on l'utilise le plus.

Les promoteurs sont morts de rire, le zonage c'est fait pour être transgressé et Régis se pète les bretelles.

Prenez un exemple, le Marché du Vieux-Port. Une des raisons que donne le maire pour quitter l'emplacement actuel, ce sont les difficultés de stationnement. Mais selon nos sources, ces difficultés ne viennent pas du site mais bien de la Ville elle-même.

Ça n'est pas d'hier que la Ville cherche noise aux maraîchers du Marché du Vieux-Port. On nous a confié que la Ville tend depuis longtemps à restreindre les possibilités de stationnement. On donne des vignettes à des travailleurs des alentours qui occupent des places toute la journée dans les stationnements. Souvent le samedi (grosse journée pour les marchands) le stationnement de l'est est complètement accaparé par d'autres activités. L'autre stationnement, celui de l'ouest, devient alors un véritable entonnoir ce qui éloigne une partie de la clientèle.

Autre embuche qui rend périlleux l'accès aux piétons, la Ville a placé la piste cyclable devant l'entrée principale du marché, ce à quoi s'opposait l'association des marchands et alors que cette piste fonctionnait très bien du côté du bassin Louise.

Il faut le rappeler, lorsque le gouvernement fédéral a cédé le terrain à la Ville, c'était à la condition qu'il soit utilisé pour un marché ou un jardin floral. Par la suite, une fois que la Ville s'est engagée à construire un édifice, les marchands ont investi 300 000 \$ dans ce qui appartenait à la Ville.

Il n'est pas surprenant que certains producteurs veulent quitter le Vieux-Port pour l'ancien Palais du commerce près du Centre Vidéotron, ils pensent y retrouver une clientèle perdue au fil des années.

La vie est ailleurs

L'économie occupe une place démesurée dans les sociétés d'aujourd'hui. Tout ce qui existe est jaugé à l'aune des chiffres, de la rentabilité, de la rationalité économique. Valeur désormais suprême, le commerce intègre des domaines qui auparavant lui échappaient en grande partie : les arts, la vie intime, l'amitié, les émotions et les idées. Plus l'État laisse au marché ses fonctions régaliennes, plus la redistribution de la richesse passe par des fondations privées dites charitables, ce qui donne d'importants avantages fiscaux, tout en favorisant une générosité narcissique. De façon paradoxale, ce qui a causé la puissance de l'âge économique pourrait aussi provoquer sa perte. Le grand mal de notre époque est son incapacité de se reconnaître des limites : l'âge économique poursuit ses avancées comme une marche sans fin, sans tenir compte de la finitude de notre monde.

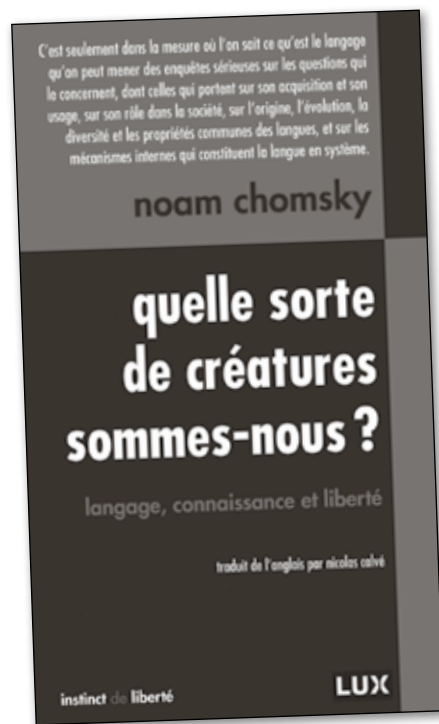


CLAUDE VAILLANCOURT
L'âge économique
M éditeur
Année 2016
192 pages

Socialisme et liberté

Qui sommes-nous? Que pouvons-nous savoir? Que nous est-il permis d'espérer? En réfléchissant à ces trois questions classiques, Noam Chomsky présente dans cet essai un tour d'horizon de l'ensemble de sa pensée. Revenant sur sa conception du langage et de l'esprit, puis de la société et de la politique, Noam Chomsky conclut son brillant exposé par un plaidoyer pour ce qu'il appelle le «socialisme libertaire», qu'il lie à l'anarchisme et aux idées de John Dewey, ainsi qu'à certaines des convictions de Marx et de Mill.

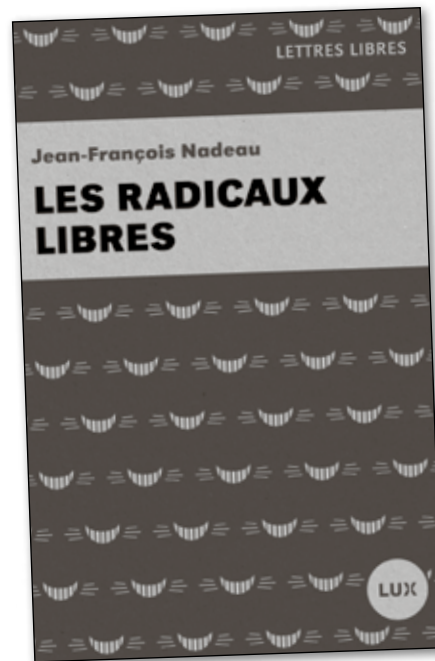
Cet ouvrage regroupe des cours que Chomsky a donnés à l'université Columbia en linguistique, en sciences cognitives et en philosophie politique, dans le cadre d'un cycle de conférences intitulé les «John Dewey Lectures».



NOAM CHOMSKY
Quelle sorte de créatures sommes-nous?
Langage, connaissance et liberté
Éditions Lux
Année 2016
200 pages

Réinventer les possibles

Notre époque est accablée par la dictature de l'actionnariat. Il est convenu d'avance qu'il faut se résigner devant les frontières fixées par ceux qui imposent une réalité dogmatique établie à leur seul profit. Cette béatitude entretenue par les chants des sirènes de la consommation se voit présentée comme une précieuse bénédiction. Tout s'est évidé de perspectives humanistes, mais nous sourions. Il ne reste plus guère de nous qu'un sourire suspendu dans l'air du temps, comme celui du chat du Cheshire dans Alice au pays des merveilles, cet animal étrange qui continue de montrer le sien une fois que tout de lui a pourtant disparu. Bien des possibles révoqués demandent aujourd'hui à être totalement réinventés. C'est l'idée qui sous-tend la plupart des textes rassemblés ici.



JEAN-FRANÇOIS NADEAU
Les radicaux libres
Éditions Lux
Année 2016
216 pages



ILLUSTRATION PATRICIA BUFO

Doc à la plage

Par Michaël Lachance

Doc a mis ses bottes
Je parlais au poteau
Dans mon coin assombri
par une absence de chaleur
Un ciel trop gris
on a mis le cap sur la Baie

On a demandé deux piastres
pour regarder l'eau
on gelait sur place
Une mer de glace

le préposé redemandait deux piastres
pour voir des flocons sur juin
Une tempête de grêle
dans nos intestins frêles

Doc avec ses docs à cap
De marbre il voulait le sable
son printemps et les feuilles
encore nues

Le matin froid
un ciel azuré grisonnant
le terre grabataire
une idée des veines tranchées
d'une forêt rouge sang
en face sur l'île
d'Orléans

On a passé free
on s'est assied frette
avec une bière tablette
un 24 juin d'automne

Pour la saint-Jean à Québec
moi et doc cette année
On fait la baboune
la grève coquillière
bière à la main
dans nos mitaines chauffantes
comme en Ski-Doo
Le désert

La Régie du logement sous la loupe : une étude percutante

Par Nathalie Côté

«Les locataires ne font plus confiance à la Régie du logement», rappelait Nicole Dionne lors du lancement de l'étude Régie du logement sous la loupe l'exécution partielle de la justice». Le document d'une quarantaine de pages, produit par le Regroupement des comités logements et des associations de locataires (RCLALQ), a été réalisé au cours des dernières années avec l'aide de ceux et celles qui défendent les droits des locataires et par de multiples témoignages recueillis dans différentes régions, et par l'analyse de jugements émis par la Régie du logement.

Augmentation des délais et des frais

On y apprend que l'attente pour une cause à la Régie du logement atteint aujourd'hui des temps record : «Au tournant des années 2000, les locataires n'attendaient pas plus de quatre mois en moyenne pour une audience. Aujourd'hui, le délai moyen pour une première audience

pour les causes des locataires tourne autour de 11 à 12 mois.» Ces délais en dissuadent plusieurs, en plus des frais d'ouverture d'un dossier qui sont aujourd'hui de 73\$.

Plusieurs bureaux en région ont diminué leurs heures d'ouverture : «le bureau de Matane est ouvert seulement quatre heures le dernier vendredi du mois. Une période où les personnes vivant de l'aide sociale n'ont souvent plus un sou. Dans la plupart des régions du Québec, les locataires doivent parcourir de longues distances pour ouvrir un dossier».

Proprios mieux servis

60% des demandes introduites à la Régie du logement sont déposés par des propriétaires pour non-paiement de loyer. Et ce sont ces demandes qui sont entendues les plus rapidement. L'étude ne fait pas que dénoncer, elle donne aussi des pistes de solutions. L'Ontario, donné en exemple avec sa loi, prévoit que les raisons de non-paiement sont prises en considération dans les décisions rendues.

L'étude du RCLALQ fait état de maintes situations où les locataires sont mal informés par les préposés à la Régie du logement. À ses débuts, la Régie du logement organisait des rencontres collectives pour informer les locataires. Les groupes communautaires ont dû prendre le relais de la Régie du logement.

Le document rappelle la mission première de la Régie du logement dont le rôle est de protéger le droit au logement, d'informer, de faire de la recherche. Étant donné que la grande majorité des locataires sont des ménages à plus faibles revenus, des personnes seul, des familles monoparentales, des personnes âgées ou des personnes aux prises avec des problèmes de santé mentales, la Régie du logement doit veiller à ce que ces gens aient accès à des jugements justes et impartiaux.

Une rencontre demandée

Le RCLALQ a demandé une rencontre avec le ministre Martin Coiteux responsable de l'habitation.

Ovide et son quartier

Lowell, Massachusetts, est une petite ville près de Boston qui existe pour un tas de raisons – l'industrie du coton, la Rivière Merrimack, la gloire de la famille Lowell – mais maintenant il y a une grande raison. Une chose qui a mis Lowell, oui, sur la carte.

Et c'est Jean-Louis Kerouac, dit «Jack.» C'est *On the Road*. C'est *Doctor Sax*.

Il y a un quartier populaire de Québec qui est comme ça aussi. Ce qui a mis Saint-Sauveur sur la carte, c'est *Au pied de la Pente Douce*. C'est *Les Plouffe*. C'est leur auteur, Roger Lemelin.

Amis, j'écris ici l'épopée de Lemelin. Ou alors *La Chanson de Roger*. Ou alors le Tout-ce-qu'il-faut-Savoir sur le Saint-Sauveur réel... et le Saint-Sauveur de la fiction.

Lemelin a grandi dans Saint-Sauveur dans le temps de la grande dépression des années 1930. Rien n'annonçait que ce quartier produirait un écrivain majeur.

Mais en 1944, c'était clair que Lemelin était exactement cela. Il savait comment raconter un quartier ouvrier comme aucun écrivain québécois avant lui. C'est en 1944 qu'*Au pied de la Pente Douce* paraît. Et en 1948 paraît son deuxième roman, *Les Plouffe*. Ce roman cognait, chantait, captivait. Lemelin avait adopté un ton tantôt comique, tantôt sérieux – à de très rares moments, tragique. Il était un grand raconteur d'histoires, Lemelin. Sans emphase, il défendait la classe ouvrière dont il était un fils. Il tenait aussi compte de la dimension nationale de ces travailleurs francophones d'Amérique. Avec un peu moins d'engagement, cependant. Un peu plus de curiosité critique. «Les nationalistes» étaient une des factions dans Saint-Sauveur, pour l'écrivain de 29 ans. Sa retenue en parlant d'eux tient à deux raisons, je pense. D'abord il y avait la Deuxième Guerre Mondiale – on en sortait. Lemelin était anti-Nazi, et fier de l'être. Il voyait un certain nombre de nationalistes qui avaient été lents à l'être. La seconde raison, c'était Duplessis. Ce leader de droite avait repris le pouvoir à la fin de la guerre. Il était en selle, et solidement. Le jeune écrivain voyait bien comment Duplessis brandissait la ferveur nationale. Comment le clergé la brandissait, aussi. Comment le nationalisme était marié à la droite, dans la culture ambiante. Il n'était pas fou de ce mariage.

L'HISTOIRE DES PLOUFFE commence en 1938, les quatre enfants de cette famille sont tous des adultes non mariés, ils habitent la maison, ils ont des jobs. Des jobs humbles, mais de précieuses jobs, en cette huitième année de la crise. Leur père aussi a un emploi. Il est imprimeur au quotidien *L'Action Chrétienne*, la voix de l'Église catholique de la ville.

Le second fils est nommé pour un poète latin, *Ovide*. Ovide Plouffe est l'intello de la famille. Il aimerait étudier



à l'Université Laval, mais Laval coûte cher. Alors il est coupeur de cuir dans une usine de souliers. Le roman aurait pu s'appeler *Ovide Plouffe*.

«Monsieur Ovide... Cheerio!» dit une jolie travailleuse à la première page. Elle a accepté d'aller avec lui à un match d'anneaux, où le beau jeune frère d'Ovide va jeter plus d'anneaux droit à la cible que tous ses rivaux. Ovide, lui, son sport c'est l'opéra. Cette musique symbolise sa marginalité, son exil d'intellectuel de famille ouvrière. Et il chante aussi! Il espère que Rita, la jolie Rita, va finir par aimer l'opéra. Mais c'est une fille cool et terre-à-terre... alors il commence par le sport. C'est un roman social, sociologique même, ses grands événements sont les petits événements de la vie des pauvres gens. Mais il y a une période historique. Hitler menace, la guerre approche, ils le savent tous.

LE NARRATEUR de cette histoire est anonyme, c'est Roger Lemelin ou quelqu'un comme lui. Il mène son histoire et il la mène bien. On s'attache à lui. On a confiance qu'il voit les gens lucidement, qu'il les aime mais sans illusion. Il parle d'eux sans évoquer leurs racines, c'est comme s'ils étaient de ce quartier depuis toujours. Dans *Au pied de la Pente Douce* (où les Plouffe ne sont pas présents), leur église paroissiale, l'église Saint-Joseph, est en construction. Alors le précédent roman est le récit fondateur pour celui-ci. Et le vieux curé de la paroisse, l'abbé Folbèche, est le guide de cette société.

Les Plouffe sont convoqués à des rassemblements. Ils quittent leur cuisine parfois, guidés par Denis Boucher, l'«outsider.»

Les plus grands événements sont:

► *La partie de baseball (où il faut dompter un pasteur américain en visite)*

► *La grève des imprimeurs de L'Action Chrétienne*

► *La visite de Georges-Six d'Angleterre et de sa reine*

► *la marche religieuse, qui est comprise par tous les fidèles comme une marche anti-guerre*

Une balle de baseball lancée près de la tête du roi George est le sommet de l'élan nationaliste. Un discours du Cardinal, ordonnant l'acceptation de la Guerre, est le creux de la vague nationaliste. Guillaume, le plus jeune des frères, part pour la guerre, et le roman finit sur un cri de Mamam Plouffe: «C'est pas croyable. Guillaume qui tue des hommes.»

LE SYNDICALISME EST CENTRAL à ce roman. C'est la voie nationaliste admirable, saine, à ses yeux.

«L'Assemblée qui précédait la parade avait lieu boulevard Charest en face des bureaux des Syndicats Catholiques...»

«– Fesse dans le tas, Jos, donne du gaz! ...»

«Fouetté, l'orateur détachait sa cravate.»

«– On a une union, et on va s'en servir. La grève dure depuis soixante jours... Il est temps de redresser la tête et de faire valoir nos droits. L'Action Chrétienne est une ennemie jurée du syndicalisme. Dans les rangs mêmes de ses employés, il existe une gestapo qui dénonce tout à la direction.»

«– On les connaît ceux-là, Jos!»

Mais soudain, Roger Lemelin semble mettre son classique en péril. Il a un businessman en lui, aussi.

CINQ ANS APRÈS son best-seller, la télévision s'installe au Canada. Radio-Canada veut la série, Lemelin écrira les épisodes. Et il invitera son ami Ken Johnstone à écrire des versions anglaises simultanément. Mercredi soir, dans un studio à Montréal, les acteurs jouent l'original, et vendredi soir ils jouent le même texte en anglais. Leurs accents sont les parfaits marqueurs de leur Québécoiserie. Les Plouffe sont adorés, de Charlottetown à Vancouver, et ces Plouffe en noir-et-blanc vont presque avaler les Plouffe du roman. À la télévision, les Plouffe sont légèrement différents. Ils ne vivent pas une dépression économique et l'approche d'une guerre, ils semblent contemporains avec leurs spectateurs. Et ils semblent plus *montréalais*. Le texte évite de nommer une ville, une époque. Je me souviens d'un épisode – chez nous, on regardait la version à CBC-TV les vendredi soir – où Ovide est en rupture avec Rita, et elle lui envoie un cadeau d'adieu, *Le Vieil homme et la mer*, qu'Hemingway a publié en 1952. Orgueilleux, il traverse la cuisine et jette ce livre dans un poêle-à-bois. Les flammes le dévorent. Je suis étonné de voir ça, dans une cuisine urbaine en 1955!

L'acteur Jean-Louis Roux avait pris possession d'*Ovide Plouffe*. L'actrice Denise Pelletier avait pris possession de *Cécile Plouffe*. Des fans de la série étaient sûrs de tout savoir des Plouffe, et ils n'avaient pas besoin de lire une ligne du roman. Ovide, par exemple, était plus gentil à la TV, moins gaffeur, moins égoïste. Et les Plouffe vivaient une aventure par semaine, et étaient pareils à eux-mêmes au début de l'épisode suivant. Un téléroman est comme ça, non? Un roman bouleverse. Un téléroman rassure.

MAIS LA SÉRIE n'était pas un affront au roman... seulement un léger ajustement. Roger Lemelin était toujours le grand romancier de la classe ouvrière. Son classique de 1948 le consacrait comme tel. Et aujourd'hui il y a la statue, rue de l'Aqueduc, dans Saint-Sauveur – Roger Lemelin, écrivain, 1919-1992. (Dans notre numéro de septembre: *Roger Lemelin a écrit une suite au roman Les Plouffe*, en 1982, trente-trois ans après le premier roman.)

Dans le plus beau quartier de Québec: Limoilou
il ne faut pas manquer **Le Bal du Léopard**

★ ★ ★ ★ ★ ★ ★

Baby Foot-Hot Dog européen-Bon choix musical-Ambiance sympa-Jeux de société-Plus de 20 sortes de vodka-5 à 7 tous les jours-Spectacles-Choix de bières importées et de micro-brasserie québécoise-7 bières pression-Cidre pression et bouteille!

La place dans le quartier

Le Bar à Limoilou depuis ...1985



1049 3ième Avenue
Québec, Limoilou, ☎ 528.3829



Michel Yacoub

- Assurance Collective
- Assurance Salaire
- Assurance Vie
- R.E.E.R Collectif
- R.E.E.R

Conseiller en sécurité financière
Conseiller en assurances collectives

501 14^e Rue
Québec, Qc. G1J 2K8
Tél. : (418) 529-4226
Fax : (418) 529-4223
Ligne sans frais 1-877-823-2067

Vous aimez lire Droit de parole? Vous pouvez le trouver dans les lieux suivants :

Limoilou

CKRL
405, 3^e avenue
Bibliothèque Saint-Charles
400, 4^e Avenue
Cégep de Limoilou
1300, 8^e Avenue
Bal du lézard
1049, 3^e Avenue

Saint-Roch

Tam-tam café
421, boulevard Langelier
CAPMO
435, rue du Roi
Maison de la solidarité
155, boulevard Charest Est
Bibliothèque Gabrielle-Roy
350, Saint-Joseph Est
Coopérative Méduse
541, Saint-Vallier Est

Saint-Sauveur

Au bureau de Droit de parole
266, Saint-Vallier Ouest
Café La Station
161, rue Saint-Vallier Ouest
Centre médical Saint-Vallier
215, rue Montmagny
Club vidéo Centre-ville
230, rue Marie-de-l'Incarnation

Saint-Jean-Baptiste

L'ascenseur du faubourg
417, rue Saint Vallier Est
Bibliothèque de Québec
755, rue Saint-Jean

Montcalm

Centre Frédéric-Back
870, avenue de Salaberry
IGA Deschênes
255, chemin Ste-Foy.

